

Assyriologie

M. Paul GARELLI, membre de l'Institut
(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur

Cours : L'administration de l'empire assyrien (fin).

L'analyse a porté cette année sur les relations entre la capitale et les centres provinciaux assyriens. Mais rares sont ceux où l'on a retrouvé des fonds d'archives. C'est le cas à Šibaniba (Tell Billa), Guzana et Ma'allanate, peut-être identique au site de Mallanum sur le Balih (cf. D. Charpin, N.A.B.U., 2 (1987), p. 21). A l'exception des documents de cette dernière localité, encore inédits, et de quelques textes de Guzana d'époque postcanonique (647-612), la plupart des archives de ces villes sont antérieures à la fondation de l'empire. Celles de Šibaniba datent du règne de Salmanazar III (858-824) et celles de Guzana de celui d'Adad-nirari III (810-783). Cependant, comme on l'a montré dans les leçons de ces dernières années, la formation d'un empire n'a pas modifié profondément le système administratif assyrien et ces archives diverses peuvent éclairer le problème des relations entre la capitale et les provinces. Il reste que notre principale source d'information provient des capitales, Kalhu et Ninive. Nous avons surtout étudié celle du temps de Sargon (721-705), à la lumière du livre de Simo Parpola, *The Correspondence of Sargon II, Part I*, Helsinki University Press, 1987 = SAA I.

Or, si l'on examine l'ensemble de cette documentation, on voit que l'empire forme un ensemble d'une grande cohésion culminant dans la personne du souverain. On le tient informé des moindres problèmes et les lettres de ses correspondants sont souvent des réponses aux questions qu'il posait sur des matières à première vue secondaires.

C'était possible dans la mesure où l'empire était doté d'un réseau routier extrêmement développé. Indépendamment des pistes secondaires, certainement toujours en usage, des routes royales, *hūl šarri*, reliaient toutes les provinces à la capitale. Elles étaient jalonnées, tous les 30 km, de relais gardés (*bēt mardēti*), par où passaient les convois et les messagers (*kalliū* et

mār šipri). Ceux-ci étaient souvent des gardes militaires (*ša qurbūti*) envoyés en mission ou des estafettes spécialisées (*kallāp šipirti*), mais d'autres personnages en déplacement, comme les responsables du ravitaillement, voire des eunuques, pouvaient être chargés occasionnellement des mêmes fonctions.

C'est par ces routes que devaient passer les convois de céréales et de troupeaux acheminés vers la capitale et qui étaient encadrés de troupes sous commandement militaire. On en mentionne depuis Til Barsip et Harran (SAA I, 183, 192). C'était vrai aussi pour les tributs provenant de tous les pays soumis, aussi bien de Babylonie, d'Asdod (SAA I 29), de Hamath (SAA I 172), que de Commagène (SAA I 33) ou de Til Barsip (SAA I 187). Ce ne sont là que des villes citées occasionnellement, mais elles montrent que ces régions éloignées les unes des autres étaient astreintes au même devoir. De tels transferts ne s'effectuaient pas sans risques et l'on voit que les responsables locaux se heurtaient parfois à des actes de banditisme (cf. ND 2783 = TCAE 395 ; ND 2625 : *Iraq* 28, 182). Indépendamment des marchandises, les sommes encaissées en or et en argent devaient être considérables et celle que l'on trouve mentionnée dans une lettre de l'intendant de la capitale se montait à plus de 11 talents, soit plus de 330 kg (SAA I 52 ; 40 mines d'or dans AfO Bft 6 n° 4).

Les troupes mobilisées devaient suivre les mêmes routes et l'on voit qu'on en recrutait aussi dans toutes les provinces de l'empire. Certaines venaient de Babylonie, mais on apprend qu'il y avait des Araméens et même des Arabes en Assyrie (SAA I 82). Ils ne respectaient pas tous la discipline requise. Il y avait des Sidoniens qui flânaient à Kalhu et des Philistins ne voulaient pas rester dans la région d'Arbèles (SAA I 153-155). Les responsables locaux effectuaient leurs recensements ainsi que ceux des morts — on prenait soin alors de leur famille — mais ils constatent parfois des manques d'effectifs (SAA I 241). Cela n'a rien d'étonnant à la suite des campagnes de Sargon.

Des compensations pouvaient être effectuées parmi les déportés, car certains étaient mobilisés dans l'armée assyrienne. Mais on les affectait plus souvent, semble-t-il, aux travaux de construction et d'agriculture. Ils recevaient des vêtements et des équipements lors de leurs transferts et un texte montre qu'on cherchait à les marier dans les centres où ils étaient établis (ND 2725 : cf. J.-M. Durand, ARM 21, p. 522, n. 10). En fait, il se pourrait que les souverains aient cherché à compenser en Assyrie même les pertes causées par les campagnes militaires. Mais on établit aussi des gens d'Uratu à Arzuhina (SAA I 10), des Samaritains à Laqê sur le moyen Euphrate (SAA I 220) et ils étaient soumis à certains impôts, comme les taxes sur la paille. Cela ne les empêchait naturellement pas de chercher à s'enfuir. Quand on voit des gens de Babylonie établis à Que (Cilicie) (SAA I 1), de Guzana sur le Haut Tigre (SAA I 128), des gens du Habur à Maraš (SAA I 237) et des Arabes en Assyrie (SAA I 90), il a dû se produire des brassages de populations et c'était sans doute l'un des buts des rois d'Assyrie : ils cher-

chaient à dominer un même peuple. S'ils résistaient, la riposte ne tardait pas à venir. Aussi la plupart des pays soumis cherchaient-ils à entretenir des relations pacifiques, en envoyant régulièrement des ambassadeurs apportant tributs et cadeaux d'hommage, tout en prêtant les serments de fidélité. On en voit venir du Taurus, de Commagène et de Palestine (SAA I 29 ; 33). Les seuls avec qui Sargon eut des relations difficiles semblent les Arabes (SAA I 82 ; 84 ; 179).

Ces déportés, comme les populations locales ou des esclaves, étaient affectés souvent aux travaux de construction, qui ont revêtu une importance considérable du temps de Sargon, dans la mesure où il a voulu édifier une nouvelle capitale, Dūr-Šarru-kēn. C'est un des thèmes qui revient le plus fréquemment dans les lettres du trésorier général, des gouverneurs ou des préposés locaux, chargés d'acheminer les marchandises, les sculptures monumentales ou les objets précieux. Si l'on ajoute les travaux effectués à Aššur même, on imagine aisément les sommes que cela nécessitait. Tributs et contributions n'ont pas toujours suffi et l'on voit des frais couverts par des gouverneurs, qui devaient se faire dédommager ensuite. Les *tamkārū*, marchands officiels, y participaient aussi (SAA I 159). Ce dut être la plus grande charge du règne de Sargon.

Pour mener à terme ces entreprises, le roi envoyait des mandements à tous les gouverneurs des provinces et aux « Grands » du royaume, qui étaient d'ailleurs eux-mêmes, dans presque tous les cas, des gouverneurs de provinces, situées sur la périphérie Nord et Nord-Ouest de l'empire, c'est-à-dire les régions les plus exposées. Un cas typique est celui du Trésorier, le *mašennu*, qui gérait les fonds d'Etat de la capitale, peut-être encore Kalhu, et les charges de sa province, située au Nord du Habhu, près de la frontière urartéenne. Il rédige en tant que trésorier des reçus de métaux et d'objets précieux, de chevaux et de chars ; il s'occupe du transport de matériaux nécessaires à des constructions et, en tant que gouverneur, il fournit des informations diplomatiques et militaires (SAA I 41-45). Cela l'amenait à effectuer des déplacements fréquents tout comme le héraut du palais ou le grand échanson.

Il en allait de même pour les autres gouverneurs, dont le plus important devait être celui d'Aššur, capitale religieuse de l'empire. On voit aussi, à l'occasion d'échanges de terres ordonnés par le souverain, que certains gouverneurs en possédaient en dehors de leur province (SAA I 106). Ils étaient en relation les uns avec les autres pour résoudre certains problèmes de ravitaillement et de mobilisation (SAA I 91). Ils avaient d'ailleurs leurs propres corps de garde (*kišru*) pouvant se monter au moins à 1 000 hommes. Le roi les déplaçait parfois d'une province à une autre, sans qu'on puisse savoir s'il s'agissait d'une promotion ou d'une sanction (SAA I 124). Ce sont eux qui percevaient tributs et contributions (*nāmurtu*) et recevaient les émissaires étrangers.

Ces dignitaires, comme certains de leurs subordonnés, consultaient les notables, les maires, les « Anciens », des ouvriers chargés de travaux, des serviteurs de la reine et du prince héritier, les parents d'un prêtre décédé et l'adjoint de ce dernier, avant de faire une proposition au roi (cf. F.M. Fales, *Cento lettere*, 118 ; SAA I 75 ; 77). Mais c'est le souverain qui prenait une décision. Il n'en reste pas moins que les intérêts locaux étaient pris en considération par les autorités.

Cependant, tous avaient intérêt à se faire bien voir en haut lieu et de nombreux membres du personnel subalterne ne faisaient pas toujours preuve d'une obéissance absolue. Ils cherchaient à se distinguer pour obtenir une promotion où se livraient à des malversations pouvant même consister en vols d'impôts (SAA I 244). C'est le problème le plus fréquemment abordé dans les lettres des gouverneurs. On ménageait même les coupables ou les suspects avant de prendre une décision (SAA I 235-236). En fait, contrairement à l'idée traditionnelle évoquée par l'empire assyrien, on constate une certaine liberté de manœuvre (SAA I 205). En pratique il n'y avait pas d'obéissance absolue et c'est peut-être l'un des problèmes les plus importants auxquels devaient faire face les autorités. Si le roi tranchait, les mêmes difficultés pouvaient ressurgir à brève échéance. Indépendamment des questions militaires, c'est un des faits à prendre en considération, quand on songe à la chute brutale de l'empire.

P.G.

Séminaire : L'idéologie des inscriptions royales assyriennes

Les travaux du séminaire ont été consacrés à l'étude de l'ouvrage de A. Kirk Grayson, *Assyrian Rulers of the Third and Second Millenia BC*, R.I.M. 1 (1987). Elle a surtout porté sur l'analyse des titulatures et de la phraséologie officielle jusqu'au règne de Tukulti-Ninurta I (1243-1207). Cette recherche, à laquelle ont particulièrement participé M^{me} Maria-Grazia Masetti-Rouault et M^{elle} Cécile Michel, sera poursuivie l'année prochaine. Mais d'ores et déjà on peut signaler la forte influence de Samsi-Addu (1813-1781) sur l'idéologie royale des XIV^e-XIII^e siècles.

ACTIVITÉS

Le professeur a participé à la XXXV^e Rencontre Assyriologique Internationale qui s'est tenue à Philadelphie (U.S.A.), du 11 au 15 juillet 1989 et il a été invité à donner une série de conférences à l'université de Toronto, du 24 au 29 avril 1989. Il assure la Direction de la *Revue d'Assyriologie et d'Archéologie Orientale*. Il a participé aux soutenances de deux thèses de Doctorat ainsi qu'à celle d'une « Habilitation à diriger les recherches » (Paris I).